



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-39160>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-39160**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réalisation d'une étude d'impact et demande d'autorisation environnementale de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole du bassin de la Sarthe Aval (Dossier AUP OUGC)

Description : L'OUGC Sarthe Aval doit déposer la demande d'Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) pour l'ensemble des prélèvements d'eau d'irrigation agricole de son périmètre d'intervention selon les modalités de l'article R181-1 et suivants du Code de l'Environnement, avec production d'une étude d'impact globale et réalisation d'une enquête publique préalablement à l'obtention de l'AUP. L'objet du Marché consiste donc à réaliser sur le périmètre de gestion de l'OUGC Sarthe Aval : • Le dossier de demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation de l'OUGC Sarthe Aval, comprenant une étude d'impact et l'évaluation des incidences Natura 2000 ; • Le dépôt du dossier d'AUP et la réponse aux demandes de compléments éventuels formulées par les services instructeurs et l'autorité environnementale ; • Le suivi de l'enquête publique (tranche optionnelle 2) ; • Le suivi du dossier jusqu'à la signature par les Préfets de l'arrêté interdépartemental d'Autorisation Unique Pluriannuelle de Prélèvement d'eau pour l'irrigation jusqu'au terme des délais de recours réglementaires courants après la signature de cet arrêté (tranche optionnelle 2) ; • Une analyse juridique est également attendue. L'arrêté interdépartemental d'Autorisation Unique Pluriannuelle de prélèvement, signé par les Préfets de Maine et Loire, Mayenne et Sarthe, autorisera chaque année l'OUGC à prélever un volume X sur une durée minimale de 7 ans avec clause de prolongation selon l'évolution des connaissances sur les usages et prélèvements. Il se substituera à l'ensemble des autorisations et déclarations de prélèvement précédentes qui seront rendues caduques à la prise de l'arrêté d'AUP. Il inclura en particulier un protocole pluriannuel de convergence des volumes maximaux autorisés vers les volumes prélevables en cohérence avec les discussions du PTGE. L'OUGC devra ensuite fournir tous les ans aux Préfets, un bilan détaillé des prélèvements de l'année passée et un plan de répartition des prélèvements

de l'année suivante. Le marché est décomposé en tranches : • Tranche Ferme : Réalisation de l'étude d'impact, la constitution et le dépôt du dossier de demande d'AUP, sécurisation juridique ; • Tranche optionnelle 1 : Vérification des coordonnées géographique pour valider le rattachement aux unités de gestion ; • Tranche Optionnelle 2 : Suivi de l'instruction de l'AUP avant et pendant les phases d'enquêtes publiques jusqu'à son obtention.

Identifiant de la procédure : 3262974d-32fc-46a9-a1f8-8795d6ad2b5e

Identifiant interne : PPP1GH-100/5041/2025-09

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : (voir DUME ou DC1-DC2)

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réalisation d'une étude d'impact et demande d'autorisation environnementale de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole du bassin de la Sarthe Aval (Dossier AUP OUGC)

Description : L'OUGC Sarthe Aval doit déposer la demande d'Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) pour l'ensemble des prélèvements d'eau d'irrigation agricole de son périmètre d'intervention selon les modalités de l'article R181-1 et suivants du Code de l'Environnement, avec production d'une étude d'impact globale et réalisation d'une enquête publique préalablement à l'obtention de l'AUP. L'objet du Marché consiste donc à réaliser sur le périmètre de gestion de l'OUGC Sarthe Aval : • Le dossier de demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation de l'OUGC Sarthe Aval, comprenant une étude d'impact et l'évaluation des incidences Natura 2000 ; • Le dépôt du dossier d'AUP et la réponse aux demandes de compléments éventuels formulées par les services instructeurs et l'autorité environnementale ; • Le suivi de l'enquête publique (tranche optionnelle 2) ; • Le suivi du dossier jusqu'à la signature par les Préfets de l'arrêté interdépartemental d'Autorisation Unique Pluriannuelle de Prélèvement d'eau pour l'irrigation jusqu'au terme des délais de recours réglementaires courants après la signature de cet arrêté (tranche optionnelle 2) ; • Une analyse juridique est également attendue. L'arrêté interdépartemental d'Autorisation Unique Pluriannuelle de prélèvement, signé par les Préfets de Maine et Loire, Mayenne et Sarthe, autorisera chaque année l'OUGC à prélever un volume X sur une durée minimale de 7 ans avec clause de prolongation selon l'évolution des connaissances sur les usages et prélèvements. Il se substituera à l'ensemble des autorisations et déclarations de prélèvement précédentes qui seront rendues caduques à la prise de l'arrêté d'AUP. Il inclura en particulier un protocole pluriannuel de convergence des volumes maximaux autorisés vers les volumes prélevables en cohérence avec les discussions du PTGE. L'OUGC devra ensuite fournir tous les ans aux Préfets,

un bilan détaillé des prélèvements de l'année passée et un plan de répartition des prélèvements de l'année suivante. Le marché est décomposé en tranches : • Tranche Ferme : Réalisation de l'étude d'impact, la constitution et le dépôt du dossier de demande d'AUP, sécurisation juridique ; • Tranche optionnelle 1 : Vérification des coordonnées géographique pour valider le rattachement aux unités de gestion ; • Tranche Optionnelle 2 : Suivi de l'instruction de l'AUP avant et pendant les phases d'enquêtes publiques jusqu'à son obtention.

Identifiant interne : 2025-09_1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

Options :

Description des options : Le marché comporte des tranches optionnelles.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 9 rue André Brouard

Ville : ANGERS Cedex 02

Code postal : 49105

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires : Bassin de la Sarthe Aval

5.1.3 Durée estimée

Durée : 15 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : CV/compétences des collaborateurs dédiés à ce projet (expériences)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Présentation de l'équipe et des moyens mis à disposition

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Présentation de la méthodologie (sécurisation juridique...)

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://chambagri-pdl.e-marchespublics.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://chambagri-pdl.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/05/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 13/05/2025 à 14:00

Lieu : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, 9 rue André-Brouard, CS 70510, 49105 ANGERS Cedex 02

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : <https://chambagri-pdl.e-marchespublics.com>

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire

Numéro d'enregistrement : 13003148700015

Adresse postale : 9 rue André-Brouard

Ville : ANGERS Cedex 02

Code postal : 49105

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Point de contact : Olivier LEBERT

Adresse électronique : moyens-generaux@pl.chambagri.fr

Téléphone : +33 241186000

Adresse internet : <http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://chambagri-pdl.e-marchespublics.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : <https://chambagri-pdl.e-marchespublics.com>

Numéro d'enregistrement : Chambagri

Adresse postale : <https://chambagri-pdl.e-marchespublics.com>

Ville : ANGERS Cedex 02

Code postal : 49105

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Profil Acheteur

Adresse électronique : moyens-generaux@pl.chambagri.fr

Téléphone : +33 241186000

Adresse internet : <http://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 920 842 150 00012

Adresse postale : 6 allée de l'île gloriette

Ville : NANTES Cedex

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 255101002

Télécopieur : +33 255101003

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ba8d545b-b2b0-49ce-9d60-b8a560d24d0d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/04/2025 à 14:24

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/04/2025